

FORMATION

THÉORIE DE L'ATTACHEMENT ASPECTS PSYCHOPATHOLOGIQUES

26.04.2021 | 9:30-16h30 | Château de la Solitude (Auderghem)



Avec Carmelina Marino et Sandrine Rastelli, psychologues cliniciennes,
Florence van de Putte, avocate et médiatrice systémicienne
Et Joëlle Hartmann, assistante sociale en psychiatrie et médiatrice agréée

Les personnes qui souffrent de troubles de l'attachement dits "insécurisants" peuvent avoir davantage de réactions surprenantes à l'occasion d'événements de vie qui génèrent une rupture dans la continuité, que ce soit dans le contexte amoureux, familial ou professionnel.

Cette formation sera l'occasion pour les médiateurs et les professionnels du conflit de mieux appréhender le sens de certaines attitudes et comportements qui se manifestent devant eux lorsqu'ils ont à accompagner les personnes vers la résolution de la crise qu'elles traversent. En effet, les réactions produites par les personnes ont une signification qu'il est nécessaire de comprendre en regard de leur personnalité.

Peur de l'engagement, dépendance affective, évitement, désorganisation, confusion, inhibition, paradoxe, exacerbation des affects, ambivalence, méfiance, attaques du cadre,...tant d'attitudes que l'intervenant peut rencontrer et qui peuvent le mettre en difficulté dans la poursuite de son action, jusqu'à lui faire perdre ses capacités d'empathie.

PROGRAMME DE LA JOURNÉE



La **matinée** sera l'occasion d'aborder les problématiques relatives aux ruptures des liens et de les comprendre à l'aide de la théorie de l'attachement.



Un **cadre théorique** sera proposé qui permettra de mieux saisir les réactions des personnes en souffrance.



Cette formation donnera des pistes pour mieux comprendre les attitudes des uns et des autres en situation de stress, de séparation, de rupture de conflits et des outils pour y répondre.



L'**après-midi** sera l'occasion d'éprouver la théorie dans le cadre d'ateliers pratiques.



Des situations amenées par les participants ou par l'équipe de Trialogues seront mises en scène avec les techniques empruntées au psychodrame, qui permettront aux participants d'éprouver les questions et difficultés liées aux troubles de l'attachement.



L'attachement est un besoin fondamental pour le développement du nouveau-né. L'enfant s'attache aux personnes qui donnent les soins (la maman, le papa, ou toute autre figure d'attachement). L'enfant va pouvoir développer un système d'attachement en lien avec le cadre qui s'offre à lui au moment des toutes premières relations.

Les réactions, les réponses des « adultes : figures d'attachement » aux signaux de vulnérabilité et besoins de l'enfant sont essentielles dans la construction du sentiment de bien-être et de sécurité. L'enfant va ainsi développer un « style » d'attachement qui va participer à l'organisation des affects, à la création des liens interpersonnels.

La personnalité indique la structure de notre mode de fonctionnement psychologique général et qui organise notre rapport au monde et aux autres. Nous insisterons ici sur celles qui se développent alors que la personne a connu un mode d'attachement insécurisé ou désorganisé. Ce qui les caractérise c'est un rapport aux autres instable et toujours insatisfaisant, une tendance à utiliser le passage à l'acte lorsque les émotions sont trop fortes et une difficulté de "mentalisation".

FORMATEURS



Carmelina Marino est psychologue, formée à la psychothérapie d'orientation psychanalytique. Elle exerce depuis plus d'une vingtaine d'années. En tant que psychologue, psychothérapeute, elle travaille avec des enfants, des adolescents, des adultes et des familles ;

Consciente des limites du cadre de l'expertise du psychologue qui rend un avis généralement suivi par le juge, qui renforcera souvent la position de l'un contre la position de l'autre sur le bien-être de l'enfant, elle s'oriente vers la co-intervention en médiation ou en Marc's ;

Le travail en co-intervention (juriste/psychologue) permet de mettre en place un cadre contenant et sécurisant pour les personnes qui souhaitent entrer dans un processus de dialogue et de collaboration.



Sandrine Rastelli est psychologue depuis 1998, elle a continué à se former à la psychanalyse et au psychodrame.

Elle exerce depuis une vingtaine d'années comme clinicienne, elle a occupé des fonctions d'experts pour la Justice, d'assistante universitaire où elle a travaillé sur le thème de la souffrance sociale, de thérapeute en alcoologie et en psychiatrie générale. Elle fait partie de l'équipe de direction de l'asbl « La Traversière » en qualité de responsable thérapeutique où elle veille à l'organisation du travail pour qu'il reste en lien avec les objectifs de soins.

Sensible au bien-être au travail de ses collaborateurs, elle veille à penser les espaces et temps institutionnels pour qu'ils favorisent ce bien-être, encouragent à la prise de responsabilité et à la construction d'une équipe solidaire et complémentaire.

Sandrine Rastelli est membre de l'Assemblée générale de Trialogues depuis décembre 2018.



Florence van de Putte est avocate au barreau de Bruxelles. Diplômée en droit (UCL 1991), elle est formée et agréée dans tous les domaines de la médiation (Bruxelles et Montréal 1999). Pour parfaire sa clinique du conflit, elle se forme à l'intervention systémique (Forestière ASBL 20012, ANDOLFI, 2016) et à la psychodynamique du travail, (IPDT, Christophe Dejours, en cours depuis 2020).

En 2004, elle fonde avec Tanguy Roosen et Muriel Markowitch, l'ASBL TRIALOGUES, centre de médiations, de formations et de gestion de conflits.

Ses nombreuses formations complémentaires en médiation, en psychologie systémique et analytique et son expérience de 30 ans dans le conflit, l'ont outillée à la compréhension approfondie des systèmes et des individus qui la consultent. Convaincue par la richesse des regards croisés sur les situations conflictuelles, elle travaille essentiellement en co-intervention interdisciplinaire avec un spécialiste de l'objet du conflit qu'elle a à soigner, que ce soit dans la sphère privée ou sur le lieu du travail.

Elle est formateur référent en médiation pour la formation qualifiante de TRIALOGUES, mais aussi auprès d'AVOCATS.BE., ainsi que conférencière, superviseuse en matière familiale, civile et sociale.

Depuis 2017, elle siège au conseil d'administration du Service de Santé mentale de l'ULB.



Joëlle Hartmann est assistante sociale et médiatrice agréée. Diplômée en 1988, elle se spécialise dès la fin de son cursus en psychiatrie et santé mentale.

En 1996, elle intègre une institution psychiatrique dans laquelle elle exerce encore aujourd'hui.

Tout au long de son parcours professionnel, elle acquiert de l'expérience dans le domaine de la santé mentale. Elle se forme continuellement dans différents secteurs de la psychologie tant en assistant à de nombreuses conférences, qu'à travers un travail personnel analytique et qu'un post graduat en systémique et thérapie familiale.

C'est à partir de ces différentes expériences et formations qu'elle entreprend une formation de médiatrice chez Trialogues ASBL qu'elle finit en 2015, avant d'en intégrer l'Assemblée Générale, en 2016.

Elle est agréée dans tous les domaines de médiation et pratique essentiellement la médiation familiale et sociale.

Convaincue de la richesse d'un travail à plusieurs, elle pratique régulièrement la co-intervention, que ce soit avec un autre médiateur ou un psychologue, et est également formatrice au sein de l'ASBL.

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES



Cette formation s'adresse aux médiateurs agréés ou en formation de toutes les catégories, avocats négociateurs ou collaboratifs, intervenants sociaux, psychologues, ayant une expérience clinique de gestion de conflits privés ou professionnels.



Cette formation est agréée par la Commission Fédérale de Médiation.

Une attestation est délivrée pour la formation des avocats et des médiateurs agréés (6 h).



Le lundi 26 avril 2021
de 9h30 à 16h30



Château de la Solitude
Avenue Schaller, 54
1160 Auderghem



La possibilité de suivre cette formation à distance, par zoom, sera ouverte s'il ne reste plus de places en présentiel



Maximum 16 participants



Lunch inclus



Inscription sur le site <http://www.trialogues.be> > Rubrique Formation continue



180€ lunch compris *60€ pour les membres de la FQ 7*

A verser sur le compte BE63 3631 4153 9208 - Communication: Attachement21

CONDITIONS GÉNÉRALES DE PAIEMENT

L'inscription à une formation continue de Trialogues est un engagement ferme du participant d'assister à l'intégralité du programme, pour recevoir l'attestation à la fin de la formation.

S'il ne peut participer qu'à une partie du programme, il voudra bien prévenir, suffisamment tôt, l'organisateur.

Le paiement sera effectué par virement en faveur de Trialogues ASBL auprès de la banque ING BE63 3631 4153 9208.

La réception du paiement vaut inscription définitive. Une facture pour acquit sera délivrée sur demande

Trialogues ASBL se réserve le droit d'annuler la formation si le nombre minimum de participants n'est pas atteint. Le montant de l'inscription sera, dès lors, intégralement remboursé aux participants.

Toute annulation moins de 14 jours ouvrables avant le démarrage de la formation ne fera l'objet d'aucun remboursement, sauf circonstances exceptionnelles.